



- **Alternance en structure**

L'organisation de la formation prévoit des enseignements théoriques (en centre de formation et à distance = 700 heures) et des enseignements pratiques (500 heures) ; une bonne articulation entre ces deux périodes est un gage de réussite pour le stagiaire. Celui-ci devient un véritable acteur de son propre parcours, appliquant les savoirs théoriques dans son contexte professionnel ; les représentants de la structure d'accueil (dirigeants, entraîneurs, tuteur) doivent l'être également, permettant ainsi d'établir un lien fort entre la structure et les responsables pédagogiques de l'organisme de formation. Ce lien est l'une des clés de la réussite de cette formation.

Dans cet objectif, nous vous demandons de formuler ci-dessous (une page maximum) clairement comment pourront s'organiser ces moments d'alternance et avec quelle(s) équipe(s) (division, féminine/masculine, projet du club, tuteur...) :



o Prénom / Nom / Qualité / Numéro de téléphone du dirigeant ayant rédigé le texte ci-dessus :

Je soussigné(e) M./Mme

Président du club :

☐ déclare avoir pris connaissance du Règlement intérieur et des conditions générales de vente de l'INFBB et m'engage à mettre tout en œuvre pour que M./Mlle/Mme

Puisse :

☐ participer à l'ensemble des regroupements, selon le calendrier proposé par l'organisme de formation et quelles qu'en soient les dates et le lieu ;

☐ effectuer son stage en structure d'une durée minimale de 500 heures dans les meilleures conditions possibles.

Fait le :

A :